

Les ministères des Finances au XXI^e siècle : défis, institutions et capacités

Objet

Les ministères des Finances et autres agences centrales de finances publiques sont des éléments indispensables à l'exécution de la politique budgétaire et à la sauvegarde des fonds publics – que ce soit dans les économies avancées qui sortent de la crise financière mondiale, dans les pays à revenu intermédiaire qui cherchent à transformer leur économie ou dans les pays en développement qui s'efforcent de réduire la pauvreté. Les dernières décennies ont connu une profusion d'ouvrages et une vague d'innovations consacrés aux différents choix de politiques de finances publiques et d'instruments budgétaires (quoique n'ayant pas toujours eu beaucoup d'effets), alors qu'à l'opposé les ministères des Finances n'ont guère retenu l'attention. Ce n'est que tout récemment que quelques ouvrages à leur sujet ont été publiés et que la communauté internationale a commencé à analyser la façon dont les ministères des Finances évoluent, s'adaptent et répondent à un ensemble de défis en évolution constante.

Le moment est maintenant opportun de convoquer un groupe de responsables gouvernementaux, d'universitaires et d'experts internationaux afin de discuter du rôle des ministères des Finances et de la manière dont ceux-ci peuvent être développés pour améliorer leur fonctionnement au XXI^e siècle. Cet événement vise à mettre en exergue les enseignements tirés, à faire part des réussites mais aussi des échecs, à diffuser les recherches disponibles et à essayer d'élaborer un programme commun pour l'avenir.

Participants

L'événement réunira des fonctionnaires de ministères des Finances, ainsi que des universitaires et des experts. Cette conférence s'adresse principalement aux hauts fonctionnaires tels que les Secrétaires généraux, les Directeurs du budget et autres qui s'intéressent à la meilleure façon de maintenir une organisation qui soit adaptée à l'objectif de mise en œuvre des politiques publiques, qu'elles soient budgétaires ou autres. Ils seront rejoints par des experts qui étudient régulièrement la gestion des finances publiques et du secteur public, en particulier sur la conception de la réforme de la gestion des finances publiques, et, qui conseillent les gouvernements sur ces questions.

Les ministères des Finances au XXI^e siècle : défis, institutions et capacités

Les deux jours seront structurés autour d'une série de tables rondes et de débats qui sont conçus pour maximiser la participation d'un large éventail de participants. Les présentations formelles seront limitées au minimum en faveur de courtes contributions et de brefs apports, afin d'optimiser le temps consacré aux discussions.

Lieu de la conférence

Holiday Inn, à Johannesburg, Afrique du Sud

Programme 1^{er} jour

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Séance 1 : Mot de bienvenue et remarques d'ouverture | |
| Matinée | Les hôtes accueillent les participants, puis les thèmes de l'événement sont présentés par un panel d'ouverture composé de conférenciers éminents. Cette séance comprend des discours liminaires s'il y a lieu. |
| Séance 2 : Que savons-nous des ministères des Finances ? | |
| Matinée | Les ministères des Finances font l'objet de trop peu de recherches, mais il y a un faisceau de données probantes de plus en plus nombreuses, qui essaie de comprendre leur fonctionnement et ce qui fait leur réussite, ainsi que d'étudier les différences constatées entre les pays. |
| Séance 3 : S'occuper de la tension financière : tâche intemporelle ou vecteur de l'innovation ? | |
| Après-midi | La tâche principale des ministères des Finances consiste à assurer la discipline budgétaire, bien qu'elle soit facilement oubliée en période de conjoncture favorable. Les gouvernements continuent d'être confrontés à une tension financière, qu'elle soit causée par les catastrophes naturelles, les cours des matières premières ou le cycle économique. La crise financière mondiale a laissé une empreinte profonde sur la politique budgétaire et les économies |

Les ministères des Finances au XXI^e siècle : défis, institutions et capacités

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | de nombreux pays, mais a-t-elle influé sur le rôle et l'organisation institutionnelle des ministères des Finances ? |
| Séance 4 : Affectations et performances – comment les ministères des Finances peuvent-ils gérer des priorités concurrentes ? | |
| Après-midi | On a longtemps prétendu que l'élaboration du budget est un processus graduel, ce qui rend difficile l'adaptation des affectations à l'évolution des priorités politiques. Dans le mélange complexe de politiques, d'institutions et de choix politiques, que peuvent faire les ministères des Finances pour s'assurer que les budgets tiennent compte des politiques ? |

Les ministères des Finances au XXI^e siècle : défis, institutions et capacités

Programme 2^e jour

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Séance 5 : Structures organisationnelles – comment les ministères des Finances peuvent-ils relever les nouveaux défis? | |
| Matinée | Les ministères des Finances, partagent une mission commune en tant que dépositaires des finances publiques, mais fonctionnent dans des environnements très différents. Comment ont-ils trouvé le moyen de faire face à des défis extérieurs en perpétuelle évolution en adaptant leurs organisations au fil du temps ? Et de quelle façon les gouvernements démarrent lorsqu'ils mettent en place de nouveaux ministères, ou qu'ils fusionnent plusieurs d'entre eux ? |
| Séance 6 : Dotation en effectifs : le recrutement et le maintien des personnes compétentes aux bons postes | |
| Matinée | Il n'y a pas une formation unique appropriée pour un fonctionnaire travaillant au sein d'un ministère des Finances, mais le recrutement et le maintien d'un personnel qualifié reste un défi pour tous les gouvernements. Quel est le juste équilibre entre connaissances techniques et compétences politiques ? Comment les plans de carrière sont-ils organisés ? Quelles sont les tâches qui doivent être accomplies par le personnel de base, et celles qui peuvent être externalisées ? |
| Séance 7 : Attributions, pouvoir et influence des ministères des Finances : coordination entre le gouvernement central, les ministères dépensiers et le parlement | |
| Après-midi | L'élaboration du budget est un processus de coordination au sein duquel l'exécutif central ne n'approuve ni n'exécute la plupart de ce que les gouvernements dépensent. Les ministères des Finances ne peuvent pas faire cavalier seul, mais comment gèrent-ils la coordination entre acteurs ayant des intérêts très différents – |

Les ministères des Finances au XXI^e siècle : défis, institutions et capacités

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | notamment pour dépenser plus, et non pas moins ? |
| Séance 8 : La voie à suivre – un programme international de politiques ? | |
| Après-midi | Pour conclure la Conférence, un panel de clôture discutera des conclusions et d'un programme pour l'avenir. |